



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



**COMMISSION REGIONALE
DE CONTRÔLE DES CLUBS
PROCÈS-VERBAL N°1 DE LA RÉUNION DU
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019
(Visioconférence)**

Présidence : M. Bernard BOUISSOU

Vice Présidence : M. Jean-Christophe SOCCOJA

Membres présents : MM. Fabrice ADROVER - Claude ARMAING - Jean-Paul AZEMA - Arnaud
LESCURE - Philippe RIU - Jean-Pierre VAILLANT

Membres excusés : MM. Baptiste BARDON - Michel BERTRAND - Jean-Denis COUDENC - Sébastien
CROCE - Guy DURAND - Armand ESTALL - Jean-Louis LE MANACH - Alain
MASINI

Assistent : MM. Olivier DAURIOS - Robert GADEA

Ouverture de la Séance à 19h00

Monsieur Bernard BOUISSOU accueille les nouveaux membres qui ont rejoint la commission cette saison et les remercie de leur présence.

Un point est fait sur le fonctionnement de la saison dernière.

REUNION DNCG/FFF

La parole est donnée à Monsieur Jean-Christophe SOCCOJA qui rend compte de la réunion DNCG qui s'est déroulée à Paris le 14 octobre dernier à Paris en présence de l'ensemble des représentants des commissions de contrôle des clubs des ligues

Monsieur SOCCOJA précise que la réunion fut enrichissante et aura permis aux membres de la DNCG de dresser un bilan de la saison écoulée au plan national d'une part et d'autre part de préciser les points sur lesquels les commissions régionales devront mettre l'accent cette saison, notamment la tenue des auditions ; en effet, la DNCG insiste pour que ces auditions aient lieu bien qu'une analyse sur pièce des documents fournis par les clubs soit mise en place.

L'idée étant, d'une part, de prioriser les auditions pour les clubs qui sont potentiellement en mesure d'accéder au niveau supérieur, et d'autre part d'auditionner les clubs qui, après analyse des documents, sont susceptibles de présenter des difficultés.

La DNCG a également fait remarquer deux points d'amélioration : le respect des délais ainsi que l'uniformisation des éléments fournis par les clubs (trop grande hétérogénéité des documents).

Pour conclure ses propos, Monsieur SOCCOJA rappelle que les commissions de contrôle des clubs ont un rôle préventif et pédagogique à jouer tout en veillant à ce que les clubs respectent le règlement en vigueur établi par la DNCG.

AUDITION DES CLUBS

Au regard des préconisations fédérales, les membres de la commission actent le fait de mettre en place les auditions en portant l'accent sur les clubs de National 3 présents dans le haut du classement d'une part, mais aussi, de convoquer les clubs qui, suite à l'analyse des documents comptables qu'ils auront produit, suscitent des interrogations.

PRODUCTION DES DOCUMENTS

Un point est fait sur la production des documents par les clubs.

Au regard des délais règlementaires (retour des éléments comptables avant le 31 octobre 2019) et devant l'absence de documents de plusieurs clubs, un premier courrier de relance a été effectué le 14 novembre 2019 avec obligation de retourner les éléments au plus tard le 25 novembre.

A ce jour, quelques clubs n'ont toujours pas satisfait à cet envoi.

En conséquence, la commission décide l'envoi d'un second courrier (par messagerie électronique avec AR) qui comportera une mise en demeure de renvoyer les documents demandés à une date précise sous peine de recevoir une sanction financière conformément au règlement en vigueur.

Concernant les documents demandés, il est ajouté un élément supplémentaire relatif à l'attribution de subvention par les municipalités : en effet, il conviendra aux clubs de fournir la pièce administrative de délibération du conseil municipal approuvant l'attribution de la subvention.

CALENDRIER DE LA COMMISSION

Afin de suivre les dossiers, un calendrier est établi :

- La prochaine réunion de la commission aura lieu le mardi 17 décembre 2019 à 17h00, afin de permettre d'avancer sur les contrôles sur pièces des bilans reçus et de rendre une décision à l'encontre des clubs qui n'auront pas envoyé leur bilan, suite au deuxième courrier de relance.
- Une réunion en visioconférence avec Montpellier se tiendra à 19h00 de façon à faire un point d'étape sur les contrôles pour l'ensemble de la ligue Occitanie.
- La prochaine réunion en visioconférence se tiendra le 15 janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance en visioconférence est levée à 19h45.

Le Président

B. BOUISSOU

Le Vice-Président

JC. SOCCOJA